



UNICIL

Service Contrôle des Ressources
20, boulevard Paul Peytral
13006 Marseille

TITULAIRE	Toujours présent dans le logement: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> A En cas de réponse négative, cochez le motif: 1- <input type="checkbox"/> Décès 2- <input type="checkbox"/> Divorce 3- <input type="checkbox"/> Séparation 4- <input type="checkbox"/> Départ Depuis le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Situation familiale et coordonnées: 1- <input type="checkbox"/> Marié(e) 2- <input type="checkbox"/> Concubin(e) 3- <input type="checkbox"/> Pacsé(e) 4- <input type="checkbox"/> Divorcé(e) 5- <input type="checkbox"/> Célibataire 6- <input type="checkbox"/> Séparé(e) 7- <input type="checkbox"/> Veuf(ve) Tél. fixe: <input type="text"/> <input type="text"/> Tél. portable: <input type="text"/> <input type="text"/> Mail: <input type="text"/> @ <input type="text"/>	
Votre activité professionnelle: 1- <input type="checkbox"/> Emploi stable 2- <input type="checkbox"/> Emploi précaire 3- <input type="checkbox"/> Sans emploi 1- <input type="checkbox"/> Agriculteur, exploitant 2- <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3- <input type="checkbox"/> Cadre profession libérale 4- <input type="checkbox"/> Agent de maîtrise 5- <input type="checkbox"/> Employé 6- <input type="checkbox"/> Ouvrier 7- <input type="checkbox"/> Retraité 8- <input type="checkbox"/> Etudiant ou stagiaire non rémunéré 9- <input type="checkbox"/> Chômeur non indemnisé 10- <input type="checkbox"/> Chômeur indemnisé	
Nature des revenus: 1- <input type="checkbox"/> Salaire 2- <input type="checkbox"/> Pension de retraite 3- <input type="checkbox"/> Chômage 4- <input type="checkbox"/> Allocation Adulte Handicapé 5- <input type="checkbox"/> RSA 6- <input type="checkbox"/> Allocation Parent Isolé 7- <input type="checkbox"/> Allocation Parentale d'Education 8- <input type="checkbox"/> Allocation Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) 9- <input type="checkbox"/> Allocations familiales (hors aide au logt) 10- <input type="checkbox"/> Autre 11- <input type="checkbox"/> Pension alimentaire	
HANDICAP : Êtes-vous en situation de handicap : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant : <input type="checkbox"/> Titulaire de la carte CMI mention Invalidité ou Carte Invalidité à 80 % ? : OUI <input type="checkbox"/> (joindre une copie recto-verso de cette carte)	
JOINDRE LA COPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION 2023 SUR LES REVENUS 2022 Si votre revenu en 2023 a diminué d'au moins 10% par rapport à 2022, fournir l'ensemble des copies des pièces justificatives sur les 12 derniers mois pour chaque titulaire du bail (bulletins de salaire, attestation Pôle Emploi...) et cochez la case suivante:	

CO-TITULAIRE OU CONJOINT	Toujours présent dans le logement: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> B En cas de réponse négative, cochez le motif: 1- <input type="checkbox"/> Décès 2- <input type="checkbox"/> Divorce 3- <input type="checkbox"/> Séparation 4- <input type="checkbox"/> Départ Depuis le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Situation familiale et coordonnées: 1- <input type="checkbox"/> Marié(e) 2- <input type="checkbox"/> Concubin(e) 3- <input type="checkbox"/> Pacsé(e) 4- <input type="checkbox"/> Divorcé(e) 5- <input type="checkbox"/> Célibataire 6- <input type="checkbox"/> Séparé(e) 7- <input type="checkbox"/> Veuf(ve) Tél. fixe: <input type="text"/> <input type="text"/> Tél. portable: <input type="text"/> <input type="text"/> Mail: <input type="text"/> @ <input type="text"/>	
Votre activité professionnelle: 1- <input type="checkbox"/> Emploi stable 2- <input type="checkbox"/> Emploi précaire 3- <input type="checkbox"/> Sans emploi 1- <input type="checkbox"/> Agriculteur, exploitant 2- <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3- <input type="checkbox"/> Cadre profession libérale 4- <input type="checkbox"/> Agent de maîtrise 5- <input type="checkbox"/> Employé 6- <input type="checkbox"/> Ouvrier 7- <input type="checkbox"/> Retraité 8- <input type="checkbox"/> Etudiant ou stagiaire non rémunéré 9- <input type="checkbox"/> Chômeur non indemnisé 10- <input type="checkbox"/> Chômeur indemnisé	
Nature des revenus: 1- <input type="checkbox"/> Salaire 2- <input type="checkbox"/> Pension de retraite 3- <input type="checkbox"/> Chômage 4- <input type="checkbox"/> Allocation Adulte Handicapé 5- <input type="checkbox"/> RSA 6- <input type="checkbox"/> Allocation Parent Isolé 7- <input type="checkbox"/> Allocation Parentale d'Education 8- <input type="checkbox"/> Allocation Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) 9- <input type="checkbox"/> Allocations familiales (hors aide au logt) 10- <input type="checkbox"/> Autre 11- <input type="checkbox"/> Pension alimentaire	
HANDICAP : Êtes-vous en situation de handicap : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant : <input type="checkbox"/> Titulaire de la carte CMI mention Invalidité ou Carte Invalidité à 80 % ? : OUI <input type="checkbox"/> (joindre une copie recto-verso de cette carte)	
JOINDRE LA COPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION 2023 SUR LES REVENUS 2022 Si votre revenu en 2023 a diminué d'au moins 10% par rapport à 2022, fournir l'ensemble des copies des pièces justificatives sur les 12 derniers mois	

**ENQUÊTE
OCCUPATION SOCIALE
AU 1^{ER} JANVIER 2024**



Objet : Enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS)

Madame, Monsieur,

La réglementation en vigueur impose aux bailleurs sociaux d'enquêter tous les deux ans les locataires de leur parc au titre de l'Occupation du Parc Social (OPS).

Cette enquête a pour but d'établir des statistiques nationales sur l'occupation du parc social et son évolution.

La réponse est obligatoire pour le locataire.

Vous trouverez, ci-joint, votre **formulaire « Occupation Sociale 2024 »** que nous vous demandons de remplir et nous retourner, accompagné de votre **avis d'imposition ou de non-imposition 2023** (sur les **revenus 2022**) avant le **31 JANVIER 2024**, à l'adresse suivante :

Par mail :

service.sls@unicil.fr

ou par courrier :

UNICIL

**Service Contrôle des Ressources
20, Bd Paul Peytral - 13006 MARSEILLE**

**NOUS INSISTONS SUR LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE DE CETTE ENQUÊTE,
CAR L'ABSENCE DE RÉPONSE OU UNE RÉPONSE INCOMPLÈTE
DANS LES DÉLAIS ENTRAÎNERA DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI,
NON REMBOURSABLES, D'UN MONTANT DE 7,62 € PAR MOIS DE RETARD.**

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

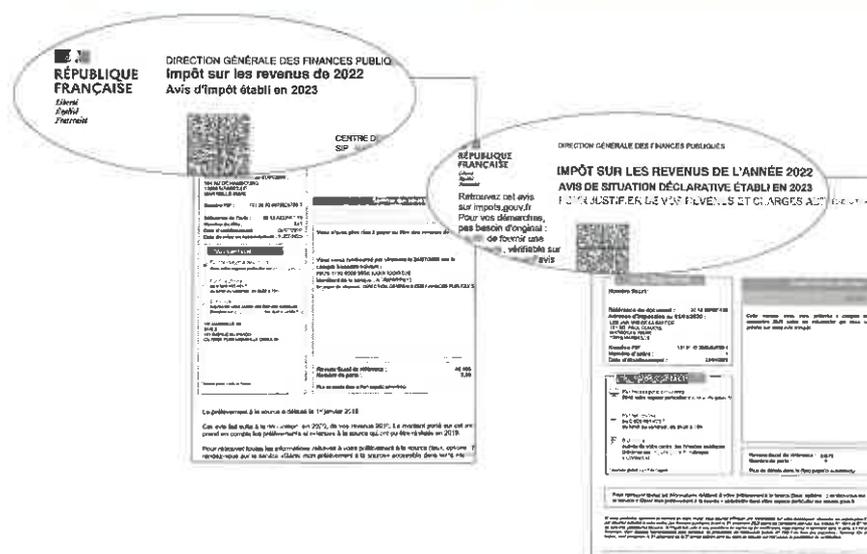
1. Copie des 2 ou 4 pages (recto-verso) de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2023 sur les revenus 2022 de toutes les personnes occupant le logement au 1^{er} janvier 2024

– Ou l'avis de situation déclarative 2023 (ASDIR) uniquement pour les non-imposables.

– En cas de changement de situation, (mariage, PACS, divorce, ...), fournir les copies de tous les avis d'impositions ou de non-imposition 2023 avant et après le changement de situation.

Vous pouvez télécharger votre avis d'imposition sur le site www.impots.gouv.fr

Attention: les documents «justifications d'imposition», «déclaration de revenus», «taxe foncière» et «taxe d'habitation» ne sont pas recevables pour l'enquête.



2. Autres pièces justificatives à joindre en cas de changement de situation ou en cas de situation spécifique :

SITUATION	
Mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de l'acte de mariage ou du livret de famille avec mention du mariage - Une copie de la pièce d'identité du nouveau conjoint ou du titre de séjour valide
PACS	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la convention du PACS - Une copie de la pièce d'identité du partenaire
Concubinage	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la pièce d'identité du concubin ou du titre de séjour valide
Naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de l'acte de naissance ou du livret de famille avec mention de naissance
Divorce	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie du jugement de divorce (toutes les pages) - Une copie du livret de famille avec mention mariage dissous
Rupture du PACS	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la rupture de la convention PACS - Une lettre de résiliation en R.A.R. du partenaire parti
Départ d'un signataire du bail	En cas de départ d'un signataire du contrat de location, adresser, en R.A.R., la lettre de congé du signataire partant avec mention de sa nouvelle adresse
Décès	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de l'acte de décès
Handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la carte CMI avec mention Invalidité ou une copie de la carte d'invalidité à 80 %.
Baisse de Ressources	Si les ressources ont diminué en 2023 d'au moins 10 % par rapport à celles de l'année 2022, fournir les justificatifs des revenus des 12 derniers mois, (bulletins de salaire, bulletins de versement ASSEDIC, retraite, RSA, etc.), pour chaque personne vivant au foyer.
Enfant en droit de visite et d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> - Une décision de justice aux Affaires Familiales - Une convention élaborée par les parents homologuée par le Juge - Une attestation commune du mode de garde signée par les 2 parents et accompagnée de la carte d'identité des 2 parents

À noter : Pièce d'identité = carte d'identité ou passeport (ressortissant de l'UE) ou titre de séjour (ressortissant hors UE) en cours de validité.

Nous vous rappelons que cette enquête doit nous être retournée, accompagnée des pièces réclamées ci-dessus avant le **31 JANVIER 2024** à l'adresse suivante :

Par mail :

SERVICE.SLS@unicil.fr

ou par courrier :

UNICIL
Service Contrôle des Ressources
20, Bd Paul Peytral - 13006 MARSEILLE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Tél. : 04.13.24.60.12 / MAIL : SERVICE.SLS@unicil.fr

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR LE QUESTIONNAIRE :

- **NE RAYEZ OU NE RATUZZEZ PAS VOTRE ENQUETE** (si vous n'êtes pas concernés par certaines données, laissez les zones vides)
- **UTILISEZ UN STYLO À ENCRE NOIRE ET ECRIVEZ EN LETTRES MAJUSCULES** (une lettre par case SVP)
- **LES DOCUMENTS RETOURNÉS NE DOIVENT PAS ETRE AGRAFÉS, SCOTCHÉS, COLLÉS OU DÉCHIRÉS**

CADRES A ET B : LE TITULAIRE – CO-TITULAIRE ou CONJOINT

Le titulaire : personne ayant signé le contrat de location

Le co-titulaire : personne ayant signé le contrat de location avec le titulaire

Le conjoint : personne mariée, pacsée, ou vivant maritalement avec le titulaire

TITULAIRE DUPONT ERIC Né(e) le 01.01.1970 Situation familiale connue: Marié(e)	Toujours présent dans le logement: Oui Non En cas de réponse négative, cochez le motif: 1- Décès 2- Divorce 3- Séparation 4- Départ Depuis le / /
---	--

A
Si vous avez répondu NON, le titulaire n'habite plus le logement, vous devez fournir toute pièce justificative de cette nouvelle situation.

CO-TITULAIRE OU CONJOINT DUPONT SYLVIE Né(e) le 02.02.1972 Situation familiale connue: Marié(e)	Toujours présent dans le logement: Oui Non En cas de réponse négative, cochez le motif: 1- Décès 2- Divorce 3- Séparation 4- Départ Depuis le / /
--	--

B
Si vous avez répondu NON, le co-titulaire n'habite plus le logement, vous devez fournir toute pièce justificative de cette nouvelle situation.

Si les informations pré-remplies sont inexactes ou incomplètes, apporter les modifications nécessaires

A compléter impérativement en fonction de votre situation actuelle

Situation familiale et coordonnées:
1- Marié(e) 2- Concubin(e) 3- Pacsé(e) 4- Divorcé(e) 5- Célibataire 6- Séparé(e) 7- Veuf(ve)
Tél. fixe: / / Tél. portable: / /
Mail: @

Votre activité professionnelle: 1- Emploi stable 2- Emploi précaire 3- Sans emploi
4- Artisan, commerçant, chef d'entreprise 5- Cadre profession libérale 6- Agent de maîtrise
7- Employé 8- Ouvrier 9- Retraité
10- Etudiant ou stagiaire non rémunéré 11- Chômeur non indemnisé 12- Chômeur indemnisé

Nature des revenus: 1- Salaire 2- Pension de retraite 3- Chômage 4- Allocation Adulte Handicapé
5- RSA 6- Allocation Parent Isolé 7- Allocation Parentale d'Éducation 8- Allocation Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)
9- Allocations familiales (hors aide au logement) 10- Autre 11- Pension alimentaire

HANDICAP : êtes-vous en situation de handicap : OUI NON Fauteuil roulant :
Titulaire de la carte CMR mention invalidité à 80 %? : OUI (joindre une copie recto-verso de cette carte)
JOINDRE LA COPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION 2023 SUR LES REVENUS 2022
Si votre revenu en 2023 a diminué d'au moins 10% par rapport à 2022, fournir l'ensemble des copies des pièces justificatives sur les 12 derniers mois pour chaque titulaire du bail (bulletins de salaire, attestation Pôle Emploi...) et cochez la case suivante:

CADRE O : AUTRES OCCUPANTS DU LOGEMENT

Les occupants du logement: personne occupant régulièrement le logement mais non signataire du bail (enfants, parents, etc.)

A compléter impérativement en fonction de la situation actuelle

AUTRES OCCUPANTS DU LOGEMENT	
DUPONT AUDREY Né(e) le 01.01.1995 Enfant	O1
Toujours présent dans le logement: Oui Non Si vous avez coché non, indiquer sa date de départ: / / Lien de parenté: 1- Enfant 2- Parents 3- Frère/sœur 4- Petits-enfants 5- Autre Situation: 1- Ecolier, étudiant 2- Emploi stable 3- Emploi précaire 4- Chômage 5- Retraité 6- Autre Enfant en droit de visite et d'hébergement Personne avec handicap Titulaire de la carte CMR mention invalidité (copie recto-verso)	

CADRE N : NOUVEAUX OCCUPANTS DU LOGEMENT

Les nouveaux occupants: personnes occupants nouvellement le logement (enfants, parents, etc.)

Ajouter les noms, prénoms, date de naissance du nouvel occupant, pour les enfants, fournir un acte de naissance ou la copie du livret de famille

NOUVEAUX OCCUPANTS DU LOGEMENT (non cités ci-dessus)	
Nom: / Prénom: / Né(e) le: / /	N1
Lien de parenté: 1- Enfant 2- Parents 3- Frère/sœur 4- Petits-enfants 5- Autre Situation: 1- Ecolier, étudiant 2- Emploi stable 3- Emploi précaire 4- Chômage 5- Retraité 6- Autre	

A compléter impérativement en fonction de la situation actuelle du nouvel occupant

◀ Identité et coordonnées du responsable de traitement : UNICIL, 11 rue Armény, 13006 Marseille

◀ Coordonnées du DPO : A l'attention du Délégué à la protection des données, 11 rue Armény 13006 Marseille ou dpo@unicil.fr.

Conformément à l'article L. 441-9 du Code de l'habitat et de la construction, la société anonyme d'habitations à loyer modéré UNICIL traite les données à caractère personnel recueillies à l'occasion des enquêtes mentionnées au premier alinéa du présent article en vue du recouvrement du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) et de l'établissement d'un rapport statistique sur l'application du SLS dans le département transmis au préfet. UNICIL est autorisé à transmettre les données recueillies rendues anonymes au représentant de l'Etat dans le département et dans la région, à la région, au département, aux établissements publics de coopération intercommunale mentionnés au vingtième alinéa de l'article L. 441-1, aux communes ainsi qu'à l'Union sociale pour l'habitat regroupant les fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré, aux dites fédérations et aux associations régionales d'organismes d'habitations à loyer modéré, à la fédération des entreprises publiques locales, à la société mentionnée à l'article L. 313-191, au groupement d'intérêt public mentionné à l'article L. 441-2-12, ainsi qu'aux agences d'urbanisme dès lors que ces agences interviennent dans le cadre d'une étude définie en relation avec une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales. » (article L 442-5 du CCH).

Les catégories de données traitées sont celles contenues dans l'arrêté du 16/10/2017.

Les locataires sont tenus de répondre dans le délai d'un mois. Conformément à la loi Informatique et Libertés révisée du 20/06/2018, tout locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière et d'effacement dans les conditions prévues par la loi. Pour exercer ce droit, vous devez adresser votre demande au DPO par écrit (courriel ou courrier) en y joignant un justificatif d'identité. Tout locataire dispose également d'un droit de recours auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. Les formulaires d'enquêtes sont conservés jusqu'au renouvellement de l'enquête, soit deux ans pour l'enquête SLS.